

LE CHATEAU DE CLÉPÉ

(LOIRE) (1).

S'il vous est arrivé de parcourir en chemin de fer la plaine qui s'étend de Feurs à Balbigny, vous avez sans doute remarqué une haute tour qui s'élance du milieu des arbres qui bordent le cours de la Loire ; c'est la tour de Clépé, c'est le dernier débris d'un château fort, apanage ordinaire des comtesses de Forez, c'est le dernier souvenir de la duchesse Anne de Bourbon, et des fêtes qu'elle y donna à sa petite cour.

M. André Barban, aujourd'hui secrétaire général à la préfecture de Chambéry, autrefois archiviste du département de la Loire, nous a fait espérer une notice sur le séjour de la duchesse Anne à Clépé ; en attendant qu'il nous fasse part des richesses recueillies dans le dépôt qui était confié à ses soins, j'essayerai d'offrir ici les glanes que j'ai pu réunir sur le château de Clépé.

Ce château était situé sur la rive gauche de la Loire, sur un plateau d'environ un hectare de superficie, séparé des coteaux qui l'environnent par les escarpements creusés par les eaux et la main des hommes. Il domine le cours du fleuve, et il en est à peine séparé par une petite plaine très-fertile formée d'alluvions.

Des remparts d'un mètre et demi d'épaisseur, flanqués de

(1) Extrait de l'*Histoire de Feurs*, par M. A. Broutin, en cours de publication, chez M. Chevalier, libraire-éditeur à Saint-Etienne, rue Gérentet.

grosses tours, formaient autrefois une enceinte redoutable autour des bâtiments assis sur le plateau ; les fondations de ces remparts gisent encore sur les pentes escarpées. Outre les appartements destinés à l'habitation des comtes de Forez et de leur suite, le château renfermait dans son enceinte, dans la partie méridionale, un bâtiment *servant de conciergerie et d'auditoire pour la justice, à l'entour duquel, à droite en entrant, sont les cachots enterrés de 12 pieds, dans lesquels néanmoins on n'ose plus mettre les prisonniers à cause de leur grande humidité.* (Archives du département de la Loire, inventaire dressé en 1667.) Le même inventaire nous apprend que *du château de Clépé subsistent encore trois tours reliées entre elles par la muraille et une quatrième en ruine.*

Pendant longtemps, les habitants de Clépé ont exploité les ruines de ce château comme une carrière de pierres pour la construction de leurs cabanes. Heureusement pour ces ruines, M. le comte de Saint-Didier a fait valoir de nos jours ses droits de propriété et les a sauvées d'une destruction totale. Aujourd'hui, il ne reste plus que deux tours, dont une très-élevée, reliées entre elles par la muraille percée de meurtrières, et une cave voûtée qui semble avoir été un cachot semblable à ceux dont parle l'inventaire de 1667. A l'angle sud-est de ce cachot, on a pratiqué, dans l'épaisseur de la maçonnerie, un conduit rond et perpendiculaire d'un diamètre de 25 centimètres, pouvant établir une communication facile entre le sol extérieur et l'intérieur du cachot. Ce conduit servait sans doute à descendre aux prisonniers leur nourriture journalière, sans qu'il fût besoin d'ouvrir les deux portes, espacées entre elles par un guichet.

En 1862, M. Godard est devenu propriétaire de ces ruines ; il a démoli une partie de la petite tour et les der-

niers débris de la conciergerie pour en employer les matériaux à la construction d'un chalet près du domaine Virieux. Jusqu'à ce moment, il a respecté la grande tour; mais un jour viendra où elle sera démolie comme l'ont été ses autres sœurs, et peut-être cherchera-t-on l'emplacement du château de Clépé comme on cherche de nos jours celui de Sury-le-Bois.

Si tel est le sort réservé aux habitations de ceux qui furent les seigneurs et maîtres du pays, gardons au moins le souvenir du séjour que nos comtes et comtesses y faisaient autrefois, en réunissant dans cet article les notes éparses dans l'histoire de notre province sur le château de Clépé.

Antérieurement à 1224, un prieuré, relevant de l'abbaye de l'Île-Barbe, avait été fondé au château de Clépé, peut-être par nos comtes. Toutefois les moines du prieuré eurent bientôt maille à partir avec les seigneurs, au sujet de la juridiction que le prieur prétendait exercer sur le mandement de Clépé. Si les moines d'alors cherchaient à absorber à leur profit les droits et les pouvoirs du comte sur Clépé, de leur côté les seigneurs n'étaient pas disposés à les leur abandonner; aussi, dès l'année 1224, intervint une transaction entre le comte de Forez et l'abbé de l'Île-Barbe, défenseur-né du prieuré de Clépé, sur les droits et juridiction appartenant à chacun d'eux. Ces droits étaient importants; on doit du moins le penser par l'ardeur que les moines mettaient à les étendre aux dépens du comte et par le zèle que nos comtes mettaient à réprimer les envahissements des moines; car nous voyons que pendant le XIII^e siècle quatre autres transactions intervinrent entre les mêmes prétendants, en 1240, 1250, 1281 et 1300 (1).

(1) *Inventaire des titres des comtes de Forez*, publié par M. Aug. Chaverondier.

Le château de Clépé était le plus souvent donné en apanage aux veuves et aux filles de nos comtes. C'est à ce titre que Jeanne de Montfort-l'amaury, veuve de Guy VI, le possédait en 1279 ; les revenus de cette seigneurie étaient alors évalués à 200 livres tournois. Jeanne de Montfort était fille de Philippe de Montfort, comte de Castres, et nièce du célèbre Simon de Montfort, le chef cruel de la croisade contre Raymond de Toulouse et les Albigeois. Le château de Clépé, par sa belle position sur un plateau boisé, dominant les bords de la Loire, en face de Feurs, dont il est séparé par le fleuve, était depuis longtemps un lieu de prédilection pour cette comtesse ; elle y avait même acquis, en 1279, divers cens et rentes et fait, pour l'agrandissement des bâtiments, plusieurs échanges avec un nommé Guillaume de Bosigne. Toutefois, sa résidence habituelle était au château de Chambéon ; elle affectionnait cependant beaucoup Feurs, et, comme témoignage de cette affection et de sa charité envers les pauvres, elle y fonda, en 1284, la commanderie ou léproserie de Saint-Antoine. Feurs ne conserva pas longtemps dans ses environs la comtesse Jeanne de Montfort ; en 1285, elle se remaria avec le prince Louis de Savoie ; les noces furent célébrées avec grande pompe dans le château de Chambéon, l'un des apanages de la mariée. Mais le prince Louis, ayant voulu s'immiscer dans la tutelle du jeune comte de Forez Jean I^{er} et dans l'administration du comté, les tuteurs nommés par son père s'opposèrent à ses prétentions. Alors Louis et sa femme, fatigués d'une lutte sans résultat, se retirèrent dans le comté de Savoie. La comtesse Jeanne de Montfort y mourut en 1300, mais elle dut souvent revenir sur les bords de la Loire. Son fils Jean I^{er} y portait la couronne comtale, et Isabeau, une de ses filles, faisait sa résidence habituelle à Clépé.

Isabeau était mariée à Béraud, seigneur de Merceœur ; cé-

dant au désir de son mari, elle se retira avec lui au château d'Ussel, en Auvergne ; mais devenue veuve, elle revint à Clépé et y vécut en grande affection pour son frère. En 1322 elle y recevait à coucher ses neveux Jean et Renaud de Forez, partis le matin à cheval de Montbrison et se rendant ainsi à petites journées à Paris. Ils étaient accompagnés d'Henry de Rochefort, chanoine de Lyon, leur gouverneur, et de Pâches de la Varenne, leur secrétaire.

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de rapporter le texte même du registre qui nous a conservé la visite des jeunes fils du comte de Forez à leur tante Isabeau, dans le château de Clépé. On aura une idée du langage de l'époque qui, sauf quelques variantes, est resté le patois de nos jours :

« L'an de notre Senyor 1322, lo mercres après la Tos-
 « sayns, Jo (moi) Pâches de la Varena, commensey à faire
 « lo dépens de mes senyors Reynau et Johan de Foreys qui
 « demoriant à Paris, liquial sont écrit en icet papier.....
 « prumairement, la dimène avant la saint Luc évangélica,
 « partiront li dit minseynor de Montbrison, è furent lo seir
 « à Clépeu avoy madame de Merceuil. »

Il faut convenir qu'un voyage de Montbrison à Paris, fait à cheval et par les mauvaises routes de l'époque, n'était pas une partie de plaisir bien séduisante ; et, quelque amateur qu'on soit du pittoresque et des paysages, on préférera, je pense, à la chevauchée des fils de nos comtes, les moyens de transport que la vapeur offre au plus simple bourgeois de notre époque.

Après la défaite de Brignais, où notre comte Louis fut tué à vingt-trois ans sans postérité, et qui rendit fou Jean, son frère et son successeur, l'administration du comté de Forez fut vivement disputée par Jeanne de Bourbon, comtesse-mère, et par Renaud, oncle du jeune comte. Mais une assemblée des principaux seigneurs du pays, tenue au château

de Donzy en 1362, mit fin à leurs prétentions et confia à Renaud la tutelle du jeune comte.

Renaud absorba bientôt tout le pouvoir ; il avait fixé sa résidence au château de Clépé, et de là il administrait tout le comté, plutôt en son nom personnel qu'en celui de son pupille. C'est de cette résidence et de celle de Sury-le-Bois, autre château de nos comtes, situé, comme Clépé, aux environs de Feurs, que sont datés plusieurs actes de son gouvernement, entre autres la nomination de Giraud de Sainte-Colombe, bailli de Forez, avec l'institution de capitaine-châtelain de Néronde, pour la défense de cette ville et à cause des guerres « *pro custodia dicti loci et propter guerras.* » Il confia la garde de la ville de Feurs, le 23 janvier 1363, à Hubert d'Urgel, capitaine-châtelain de Feurs et de Virigneux, avec tous les droits attachés aux dites châtellemies. De plus, pour le lier plus étroitement à son parti, Renaud lui fit don annuellement « de 100 florins d'or petit poids, qui lui seront « payés par les dites villes et mandement, et de quatre septiers d'avoine ; et le dit châtelain s'engage à tenir et garder les lieux en armes et chevaux et jure de ne rendre à « nulle personne la ville de Feurs, sinon du commandement « de mon seigneur de Forez (1). »

Renaud, comte de Forez de fait, s'il ne l'était de droit, prévoyant qu'un jour la mort de son neveu Jean l'imbécile, sans héritier direct, lui fournirait l'occasion de faire valoir ses droits au comté, cherchait déjà à augmenter le nombre de ses partisans ; pour s'assurer la fidélité des principaux seigneurs des environs, il les réunit dans son château de Clépé en 1367 et leur fit jurer la foi et l'hommage qu'ils devaient à l'avènement de chaque nouveau comte. En conséquence, il reçut le serment de Pierre Boiron en qualité de

(1) Archives du département de la Loire.

juge de Forez ; de Hugues Favre de Chatelus comme prévôt de Feurs ; du chevalier Pierre Mitte, châtelain de Feurs, Donzy et Néronde ; du chevalier Hugues de Talaru, châtelain de Saint-Galmier ; de Henry Le Merle, châtelain de Marclopt ; de Jean Gaudin, prévôt de Saint-Germain ; de Jean de Chatel-Neuf, prévôt de Donzy ; du chevalier Geoffroy d'Angérieux, châtelain de Sury-le-Bois ; de Hugues d'Acre, châtelain de Virigneux, pour son château et mandement de Magneux-Haute-Rive ; de Hugues de Charpinel, pour son château et fief de Civens ; de Guichard de Montagny, pour son château de Magnieux-le-Gabion et son fief d'Estaing ; de damoiseau Philippe de Geoffroy, pour sa maison de Jas ; de Jean Coquet de la Varenne, pour sa maison de Salt-en-Donzy ; du chevalier Perceval de Lavieu, pour son château de Poncins ; de Jean de Boisvair, pour les châteaux de Boisvair et de Pellussieux ; de la veuve d'Arthaud de Saint-Germain, pour le château de Montrond ; de messire Arnulfe, seigneur d'Urfé, pour sa maison de la Bâtie ; et de Jean Dignassy, pour sa maison-forte de la Liègue (1).

Ces précautions de la part de Renaud, ces serments de fidélité de la part des seigneurs, au lieu de consolider le pouvoir du tuteur, eurent un effet contraire ; ils éveillèrent les soupçons de la douairière Jeanne, qui, voyant chaque jour diminuer son influence dans l'administration du comté, faisait tous ses efforts pour la rétablir. La grande majorité du comte qui venait d'atteindre sa vingt-cinquième année, en 1368, lui en fournit l'occasion.

Un ordre du roi, du 12 octobre de cette année, convoqua une assemblée pour juger la conduite de Renaud ; les parents du comte, les principaux seigneurs, les consuls des bonnes villes de la province : Feurs, Montbrison, Saint-Bon-

(1) Archives du département de la Loire.

net-le-Château, Saint-Galmier et Saint-Germain-Laval y furent appelés. L'assemblée eut lieu le 6 mars 1369 ; Renaud fut invité à s'y rendre, mais les sergents auxquels fut confiée la périlleuse mission de l'appeler à cette assemblée n'osèrent affronter sa colère et déclarèrent qu'ils n'avaient pu pénétrer dans *le château-fort de Clépé*. Renaud, par son absence, rendit ses adversaires plus puissants ; la tutelle du comte lui fut enlevée et fut confiée à Louis duc de Bourbon, fiancé depuis quelques années à Anne, dauphine d'Auvergne, petite-fille de la comtesse douairière.

Un des principaux griefs reprochés à Renaud était d'avoir engagé le comté de Forez à Louis de France, duc d'Anjou et roi de Jérusalem, moyennant 30,000 liv. Cet engagement aurait amené dans peu de temps la réunion du comté à la couronne de France ; aussi, le premier soin du nouveau tuteur fut-il de racheter le Forez des mains du duc d'Anjou par un traité signé à Vincennes, en présence de Charles V, en 1370. Le duc de Bourbon Louis II s'occupa ensuite de réaliser, avec la jeune Anne d'Auvergne, son mariage projeté depuis longtemps, mariage qui lui apportait l'espérance de réunir un jour la couronne du comté de Forez à celle du duc de Bourbon.

Renaud de Forez, retiré dans sa forteresse de Clépé, ne se tint pas pour vaincu ; il intrigua de nouveau auprès des principaux seigneurs du pays et en appela au parlement ; de son côté, le duc de Bourbon révoquait les fonctionnaires nommés par Renaud, faisait enlever le jeune comte de la ville de Feurs, pour le soustraire à l'influence de son ancien tuteur, et le faisait d'abord conduire au château de Marcilly, puis en celui de Montbrison. Une guerre civile était sur le point d'éclater dans la province quand la mort de Renaud vint mettre un terme à cette petite fronde.

La comtesse-mère, retirée dans le château de Donzy, qui

faisait partie de son douaire, débarrassée des tracasseries de Renaud, gouverna le comté d'un commun accord et en bonne intelligence avec Louis de Bourbon, mari de sa petite-fille, lorsque le comte Jean II l'imbécile mourut, le 15 mai 1372, âgé de vingt-neuf ans.

A cette mort, qui ne laissait aucun héritier direct au comté, les ambitions un instant assoupies se réveillèrent plus ardentes, et les courtisans de l'un et l'autre parti s'agitèrent. Le paisible séjour de Donzy et la petite cour qui s'était formée autour de la comtesse-mère ne suffirent plus à ses loisirs ; elle voulut se faire proclamer héritière du comté ; elle invoquait à l'appui de ses prétentions : 1° une substitution faite en sa faveur en 1357 par le testament de Guy VII, comte de Forez, dans le cas où ses fils Louis et Jean mourraient sans postérité (1) ; 2° une cession que son fils Jean lui avait faite de tous ses droits. Toutefois, la comtesse rencontra, dans le mari de sa petite-fille, la même résistance qu'elle avait trouvée dans Renaud, et, une seconde fois, elle dut renoncer à ses projets de domination exclusive. Un nouveau traité fut signé entre les deux prétendants : la comtesse-mère abandonna tous ses droits à Louis II, duc de Bourbon ; le traité qui intervint à cette occasion fut passé le 5 juillet 1382, à Clépé, dans la maison de Guyonnet de Rochefort, damoiseau, en présence de Jean Alcanon, clerc-notaire public à Néronde (2).

Ce traité important rendit la paix à notre province ; mais les conditions de cette cession furent plus onéreuses que celles qui avaient été stipulées par l'assemblée de 1362.

(1) *Inventaire des titres du comté de Forez*, publié par A. Cheverondier, f° 336.

(2) *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, par de la Mure, II^e volume, publié et illustré de notes précieuses pour l'*Histoire de Forez*, par M. Régis de Chantelauze.

Aux places déjà abandonnées par la comtesse Jeanne, Louis II en ajouta d'autres, avec la condition d'entretenir honorablement la comtesse avec une suite de 33 personnes et 18 chevaux dans le château qu'elle choisirait ; elle choisit Clépé.

Alors commença pour ce petit village et son château une ère de prospérité et de plaisir qui s'accrut jusqu'au décès de la duchesse Anne de Bourbon, petite-fille de Jeanne. Les hautes tours qui s'élançaient du plateau de Clépé et dominaient les bords de la Loire devinrent le rendez-vous d'une petite cour. Le château de Clépé n'était encore au *xiv*^e siècle qu'une de ces nombreuses et tristes demeures féodales que les comtes de Forez avaient semées autour de Feurs, une place forte à en juger par les vastes ruines qui marquent sa première enceinte, par les deux larges fossés ou escarpements qui l'entourent, et par les grosses tours, dont une domine encore le pays ; ces tours qui protégeaient jadis des soldats bardés de fer autant qu'elles en étaient protégées elles-mêmes, abritèrent alors les fêtes brillantes auxquelles la comtesse Jeanne convia la noblesse de Forez.

Le duc de Bourbon Louis II^e, qui venait, par son mariage avec Anne, de réunir le Forez à ses nombreuses possessions, n'habitait pas son nouveau comté ; Paris et Moulins le retenaient loin de nous ; aussi, la foule des courtisans, cette foule qui ne peut se passer de soleil, se retourna bien vite vers la comtesse douairière, astre à son déclin, mais qui répandait encore éclat et chaleur.

La comtesse Jeanne, au milieu de sa petite cour, s'occupait aussi de fondations pieuses ; elle fonda et dota notamment, dans l'église de Chambéon, une prébende ou commission de messe pour l'âme de son fils Louis, tué à la bataille de Brignais. Elle mourut en 1402, âgée de 92 ans.

Cette mort aurait porté un coup fatal au château de Clépé.

si le duc Louis de Bourbon n'eût suivi de près son aïeule. La duchesse Anne de Bourbon, sa veuve, à qui le séjour de Paris n'avait pu faire oublier Feurs, où elle avait passé son enfance, vint se fixer à Clépé et continua d'embellir le château préféré par son aïeule. A cet effet, elle achetait, le 4 juillet 1414, de Jeanne Madinier et de son fils Durand, « une maison sise audit château, tirant de la rue par laquelle on va de l'église du prieuré à la tour du dit lieu (1). »

Les derniers souvenirs que la duchesse Anne retrouva à Clépé, les embellissements qu'elle avait faits à cette demeure, la fertilité du sol, l'heureuse position du château sur les bords de la Loire, tout se réunit pour y fixer la duchesse. C'est pendant ce séjour qu'elle agrandit, en 1414, le prieuré de Clépé et y établit quatre religieux pour le desservir. Sa dévotion ne la porta pas seulement à faire de nombreuses fondations de messes à Sury-le-Comtal, Saint-Bonnet-le-Château, Montbrison, Moind, Saint-Thomas, Saint-Marcellin, elle signala surtout l'attachement qu'elle portait à Feurs par la reconstruction et l'agrandissement, en 1415, de son église ravagée et en partie détruite par les Anglais. C'est à cette pieuse comtesse que Feurs est redevable de trois nefs qui composent aujourd'hui le vaisseau simple et hardi de son église. Sur une des clefs de voûte de la grande nef, on a sculpté les armoiries de Bourbon (trois fleurs de lis, deux en chef, une en pointe ; un bâton péri au milieu). La duchesse Anne n'oublia pas non plus la petite église de Clépé, et, par son testament, fait au château de ce nom le 19 septembre 1416, elle ratifia « la fondation qu'elle avait faite en l'église et prieuré dudit lieu, d'une grand'messe à notes, à dire chaque jour de la semaine par le prier, le

(1) *Inventaire des titres du comté de Forez*, publié par A. Chaverondier, p. 60.

« sacristain et quatre moines, » et donna pour cette fondation la rente annuelle de 173 livres 8 sous 9 deniers tournois à prendre sur les péages, laydes et fours des villes de Feurs et Saint-Galmier.

Un registre bien précieux, conservé aux archives du département de la Loire, est arrivé jusqu'à nous ; il renferme les comptes journaliers des dépenses de la duchesse Anne pendant son séjour à Clépé (1). Nous apprenons, par quelques pages de ce registre relatives à la dépense de bouche de la duchesse, depuis le Jeudi-Saint 4 avril 1409 jusqu'au lundi de Pâques 8 avril, que Madame et Mademoiselle (la duchesse et sa fille Isabelle, son 4^e enfant) vivaient à Clépé avec leurs gens, en compagnie de M^{me} Izabeau Mareschalle, de sa fille et de plusieurs seigneurs, tels que Louis d'Achier, Amien Verd, Bertrand Chaux et Charles Soleillant. Plusieurs prêtres, moines et cordeliers faisaient aussi partie de la suite de la duchesse ; enfin, 33 pauvres étaient encore nourris dans le château. Il est à croire que ces moines et ces pauvres étaient appelés auprès de la duchesse pendant la semaine sainte pour y célébrer les mystères de la grande semaine, ou attirés par les aumônes et l'hospitalité que le moyen-âge offrait aux malheureux dans ces jours consacrés à la religion. De plus, le château était occupé par les hommes d'armes de la duchesse et 55 chevaux.

Les repas, pendant ces jours maigres, étaient composés de *harengs blancs*, de poissons de toute espèce et de lamproies ; les desserts, peu variés, consistaient en miel, confitures, amandes et hippocras (vin sucré et aromatisé). Quelques-uns des prix portés dans la dépense nous feront

(1) Nous devons à l'obligeance de M. Régis de Chantelauze, éditeur de *l'Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, par de la Mure, la communication de ces comptes et bien d'autres renseignements précieux, extraits du II^e volume de son ouvrage en cours d'impression.

connaître le rapport qui existait alors entre la valeur de l'argent et certaines marchandises ; ainsi nous lisons dans ces comptes :

Payé à Pierre le limousin, de Feurs, 14 sous pour le prix de 7 douzaines d'écuelles de bois pour les pauvres ;

Payé cinq sous, pour un char de bois ;

Payé quatre livres dix sous, pour un pain de sucre de neuf livres ;

Payé à Péronnet, cinq sous pour lui, un valet et chevaux employés pendant un jour à *chasser les biches pour la dépense de l'hôtel de Madame*. C'était le Vendredi-Saint ; le maître-queux de la duchesse voulait bientôt remplacer par la venaison les harengs et les poissons du carême ; une chasse avait été organisée dans les grands bois qui couvraient alors les coteaux de Clépé. Quel qu'en ait été le résultat, nous voyons, par les dépenses faites le jour de Pâques, qu'il fut consommé ce jour-là pour la nourriture de la duchesse et de sa suite :

5 moutons ;

1 bœuf, payé 8 livres à Jean Mazoyer de Saint-Laurent-la-Conche, *qui a fait quatre-vingt pièces et chair à pâté* ;

13 chevreaux, payées ensemble 30 sous 5 deniers à Martin le boucher ;

Au même, quarante poules payés 38 sous 4 deniers ;

Au même, six poussins payés 2 sous 6 deniers ;

Au même, 120 œufs payés 2 sous 11 deniers ;

Au même, un veau payé 12 sous 6 deniers ;

La consommation en pain s'éleva à 38 douzaines et celle en vin à 46 septiers.

Toutes ces provisions, quelque abondantes qu'elles nous paraissent, furent consommées pendant le jour de Pâques ; la dépense du lundi fut à peu près la même ; un second bœuf, entre autres, fut acheté au prix de neuf livres du

sieur Nicolas de Villeneuve, paroisse de Chambéon, et fut consommé dans cette journée.

Nous pouvons juger par là de l'importance de la maison que la duchesse Anne entretenait à Clépé, de l'animation et de la richesse que sa présence devait procurer à ce petit village.

Dans les prix des objets acquis pour la table de la duchesse, le lecteur aura sans doute remarqué qu'un pain de sucre de 9 livres était payé 4 livres 10 sous, tandis qu'un bœuf, dont le poids non indiqué ne saurait être inférieur à cinq cents livres, était payé 8 à 9 livres. Une livre de sucre coûtait donc, en 1409, environ trente fois plus qu'une livre de viande. Une poule coûtait trois fois plus qu'une livre de bœuf, cette dernière proportion subsiste encore.

A la mort de la duchesse Anne, vers 1416, le château de Clépé fut abandonné par Marie de Berry, nièce du roi Charles V, qui gouverna le comté de Forez en l'absence de Jean de Bourbon, son mari, prisonnier des Anglais depuis la malheureuse journée d'Azincourt. Elle avait fixé sa résidence au château de Sury-le-Bois, situé à 3 kilomètres au matin de Feurs. Elle préféra les forêts marécageuses et tristes de cette partie de la plaine, plus en rapport sans doute avec les tristesses de son esprit, au riant plateau de Clépé. Dès lors finirent les beaux jours de ce petit village. Le château fut abandonné à un intendant et redevint ce qu'il était auparavant, un château-fort qui dut plus d'une fois disputer le passage de la Loire aux divers partis, ligueurs, huguenots ou catholiques, qui se pourchassèrent en notre province.

Toutefois, en 1452, on y discuta et arrêta le mariage du dauphin, qui fut depuis Louis IX, fils de Charles VII, avec Charlotte de Savoie. Le roi de France fut logé à Feurs, et le duc de Savoie au château de Clépé. Ce château se para pour

la dernière fois de ses habits de fête ; les coteaux ombragés de Clépé résonnèrent de cris de joie ; les courtisans célébrèrent à l'envi une union qui rétablissait la paix entre Charles VII et son fils. Depuis lors cette habitation favorite de nos comtesses fut délaissée ; et le jour vint où Richelieu, pour terminer d'un seul coup la lutte commencée par ce même Louis XI contre la féodalité, lutte que lui-même avait si longtemps soutenue contre les hauts et puissants seigneurs de l'époque, fit démanteler toutes ces petites forteresses.

Alors, la belle habitation de Clépé devint une ruine, ruine imposante et majestueuse, qui couvre encore de ses débris le plateau d'un hectare de surface qu'occupaient autrefois les bâtiments et les jardins. Quelques baraques rampent encore au pied de la vieille tour, sur le plateau où s'étaient les jardins de nos comtesses, et la charrue se promène dans l'enceinte où résonnait le pas des hommes d'armes. Mais les coteaux qui entouraient la forteresse n'ont rien perdu de leur beauté ; la petite plaine qui s'étend du château à la Loire est toujours couverte de riches moissons et de grands chênes, contemporains peut-être de la duchesse Anne, et la Loire anime toujours le beau paysage que domine la tour.

BROUTIN.